

Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK
Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom
Band: - (1955)
Heft: 1252

Artikel: Secrétariat des Suisses à l'étranger
Autor: Briod, A. / Christ, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-692313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SECRETARIAT DES SUISSES A L'ETRANGER.

Berne, le 27 mai 1955.
Wallgasse, 2.

**Aux Groupes NSH et Sociétés suisses à l'étranger,
Aux Légations et Consulats de Suisse à l'étranger.**

**Journées des Suisses à l'étranger Zurich,
20 et 21 août 1955.**

Chers Compatriotes,

Notre Congrès annuel se déroulera, cette fois-ci, à Zurich, les 20 et 21 août 1955.

Cette rencontre ne portera des fruits que si elle est soigneusement préparée. Notre Secrétariat est en train de faire le nécessaire pour que vous soyez abondamment renseignés sur toutes les questions qui vous touchent de près ou de loin. Mais le succès des délibérations dépendra, avant tout, de la préparation faite au sein des Sociétés suisses elles-mêmes. Ce n'est pas l'avis émis à l'improviste, par des personnes non orientées, qu'il nous importera de recueillir, mais le résultat de mûres réflexions et d'échanges de vue qui auront eu lieu au préalable au sein de vos sociétés ou dans les conférences de présidents, telles qu'elles sont organisées dans divers pays d'Europe.

Il est arrivé *une fois* qu'un vote émis au cours d'un Congrès des Suisses de l'étranger ait eu un résultat décisif. C'est celui qui est intervenu à Lausanne, en 1950, et qui concernait l'avant-projet de loi sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse. Il était l'aboutissement d'une longue et consciencieuse préparation.

Cette fois-ci, les congressistes pourront émettre leur avis sur un autre avant-projet de loi, celui qui concerne la *taxe d'exemption du service militaire*, dont l'ECHO de juin donne (p. 22) les lignes essentielles. En se basant également sur le questionnaire figurant sous la rubrique "Communications du Secrétariat des Suisses à l'étranger" (p. 33), les Sociétés suisses pourront préparer leurs observations, et celles qui ne pourront déléguer un représentant à nos assises, auront la faculté de nous les faire parvenir par écrit.

Concernant l'épineuse question des *dommages de guerre*, les participants seront orientés sur la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui, à la suite du rejet, le 20 juin 1954, de l'arrêté fédéral pour une aide extraordinaire aux Suisses de l'étranger victimes de la guerre. Des indications leur seront données également sur l'état des travaux en vue de la création d'une institution, basée sur la solidarité, propre à venir en aide aux victimes de la guerre, en cas d'une nouvelle conflagration.

Le problème du *rajeunissement de nos colonies* reviendra également sur le tapis.

La liste des sujets à traiter doit être complétée par les questions que les Sociétés suisses elles-mêmes désirent voir figurer à l'ordre du jour. Il importe qu'elles fassent leurs suggestions avant le 30 juin. Il faudra, en effet, que nous puissions nous assurer assez tôt le concours des spécialistes chargés de donner les éclaircissements sollicités, surtout que nous nous trouverons en pleine période de vacances. Nous ne pourrions accepter des réponses tardives que des So-

ciétés suisses d'outre-mer, auxquelles il sera matériellement impossible de répondre dans le délai prescrit.

Nous espérons qu'à côté des délégués officiels, de nombreux Suisses en séjour au pays prendront part à notre Congrès, et surtout ceux de pays lointains, qui n'ont peut-être encore jamais eu l'occasion de prendre part à nos "Journées". Nous comptons sur les présidents des Sociétés suisses pour attirer leur attention sur cette manifestation. Comme les années précédentes, les Sociétés suisses qui ont été éprouvées par la guerre, et qui, de ce fait, n'ont pas les moyens d'envoyer un délégué, peuvent s'adresser à nous pour obtenir le remboursement d'une partie de leurs frais.

Vous nous rendrez un très grand service *en nous annonçant dès que possible le nom de vos délégués*. La bonne organisation de notre Congrès dépendra en grande partie de la promptitude avec laquelle vous serez renseignés sur le nombre de participants.

Le programme définitif de nos assises, accompagné d'un bulletin d'inscription, vous sera expédié au *début de juillet*. Il importe que les Sociétés suisses d'outre-mer n'attendent pas cette seconde circulaire pour nous envoyer leurs inscriptions.

Le Canton, la Ville et le Groupe NSH de Zurich se préparent, dès maintenant, à faire aux participants un accueil chaleureux. Le *programme général des Journées des Suisses de l'étranger* prévoit, le vendredi soir 19 août, une réception par les Corporations de la ville de Zurich, qui offriront un souper aux participants. La journée du samedi 20 août sera prise par les séances de délibération, qui se dérouleront à l'Ecole Polytechnique Fédérale; elle se terminera par une réception de la Ville et du Canton de Zurich au Muraltengut, puis un bateau transportera les congressistes sur la presqu'île d'Au, où aura lieu le souper, suivi d'une soirée familière. Le dimanche, une excursion par train spécial est prévue au monument commémoratif de la Forch, où le représentant du Conseil fédéral s'adressera aux congressistes. Suivra un pique-nique sur le Wassberg. A 16 heures 30, rendez-vous d'adieu sur le Bauschänzli. Un autre programme est prévu en cas de mauvais temps.

Espérant vivement que votre Société pourra se faire représenter à Zurich, nous vous prions de croire, chers Compatriotes, à notre fidèle et sincère devonement.

LE SECRETARIAT DES SUISSES A
L'ETRANGER

A. Briod Ch. R. Christ.

**Kettners Restaurant has no music and is not
luxurious . . . but the Food and Wine are
superb.**

Roast Surrey
Capon,
Roast Aylesbury
Duckling
served every day

